

**Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme [www.blogavocat.fr](http://www.blogavocat.fr)**

Version 1.0 du 29 Aout 2014

**CONTENU**

|                      |   |          |
|----------------------|---|----------|
| <b>ARTICLE N°1.</b>  | <b>OBJET ET CHAMP D'APPLICATION .....</b>                                     | <b>2</b> |
| <b>ARTICLE N°2.</b>  | <b>DEFINITIONS.....</b>   | <b>2</b> |
| <b>ARTICLE N°3.</b>  | <b>MENTIONS LEGALES .....</b>   | <b>2</b> |
| <b>ARTICLE N°4.</b>  | <b>DESCRIPTION DU SERVICE.....</b>  | <b>3</b> |
| <b>ARTICLE N°5.</b>  | <b>ACCES ET ADMINISTRATION D'UN BLOG.....</b>                                 | <b>3</b> |
| <b>ARTICLE N°6.</b>  | <b>OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR .....</b>                                     | <b>4</b> |
| <b>ARTICLE N°7.</b>  | <b>PROPRIETE INTELLECTUELLE .....</b>   | <b>5</b> |
| <b>ARTICLE N°8.</b>  | <b>OBLIGATIONS DU VISITEUR.....</b>   | <b>5</b> |
| <b>ARTICLE N°9.</b>  | <b>RESPONSABILITE DU CNB .....</b>  | <b>5</b> |
| <b>ARTICLE N°10.</b> | <b>FORCE MAJEURE .....</b>  | <b>6</b> |
| <b>ARTICLE N°11.</b> | <b>MODIFICATIONS DU SERVICE.....</b>  | <b>6</b> |
| <b>ARTICLE N°12.</b> | <b>DONNEES PERSONNELLES .....</b>   | <b>7</b> |
| <b>ARTICLE N°13.</b> | <b>COLLECTE D'INFORMATIONS STATISTIQUES DE NAVIGATION (« COOKIES ») .....</b> | <b>8</b> |
| <b>ARTICLE N°14.</b> | <b>LOI ET LANGUE APPLICABLES AU CONTRAT – TRIBUNAUX COMPETENTS .....</b>      | <b>8</b> |

## **Article n°1. Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation décrivent les termes et conditions dans lesquels le Conseil National des Barreaux (ci-après « le CNB ») fournit le service de mise à disposition d'une plateforme technique permettant l'hébergement de Blogs (ci-après le « Service ») aux Utilisateurs, à partir du Site Internet [www.blogavocat.fr](http://www.blogavocat.fr) (ci-après la « Plateforme »).

L'accès à ce Service est subordonné au respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Tout internaute souhaitant y accéder doit avoir pris connaissance préalablement de ces Conditions Générales d'Utilisation et s'engage à les respecter sans réserve.

## **Article n°2. Définitions**

Les mots et expressions ci-après commençant par une lettre majuscule, au singulier ou au pluriel, sont employés dans les présentes avec la signification suivante :

**Blog** : Journal en ligne édité par l'Utilisateur pour lui permettre d'échanger avec d'autres internautes sur les Billets relatifs à l'actualité juridique qu'il publie.

**Billet** : Contenus de toutes natures sur la thématique du droit (articles, textes, images, propos, graphiques, Commentaires etc.) mis en ligne par l'Utilisateur sur son Blog et présenté de façon ante-chronologique, au sujet desquels tous les Visiteurs de la Plateforme peuvent réagir sur le sujet évoqué, en postant leurs Commentaires.

**Commentaire** : Forme particulière de Billet par lequel le Visiteur réagit à un autre Billet d'un Blog en cliquant sur l'onglet « Ajouter un Commentaire ». Le Commentaire doit respecter tous les principes énoncés aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

**Utilisateur**: (i) Avocat personne physique ou morale, inscrit à un tableau de l'Ordre d'un barreau français de la Métropole ou d'un département d'Outre-Mer éditeur d'un Blog et qui souscrit au Service ou (ii) un Visiteur qui a posté un Commentaire.

**CNB**: Le Conseil National des Barreaux, établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale, est l'institution nationale qui représente l'ensemble des avocats exerçant en France, chaque avocat restant par ailleurs individuellement inscrit auprès d'un des 161 barreaux locaux. Il a reçu de la loi des missions très spécifiques et son fonctionnement est régi par les dispositions de la loi et du décret complétés par un règlement intérieur.

Les différentes missions du CNB sont détaillées sur le site internet du CNB (<http://cnb.avocat.fr/>).

Le siège social est au 22, rue de Londres, 75009 Paris, et est inscrit au répertoire SIRENE depuis 1992 sous le numéro SIRET : 391 576 964 00046.

**Site Internet ou Plateforme**: Site Internet accessible via l'adresse URL : <http://www.blogavocat.fr/>

**Service** : Service technique proposé par le CNB pour permettre à l'Utilisateur d'éditer et diffuser son Blog en ligne sur la Plateforme et y poster ses Billets.

**Visiteur** : Internaute personne physique ou morale qui réagit à un Billet par la publication d'un Commentaire et réputé à ce titre Utilisateur du Service soumis aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

## **Article n°3. Mentions légales**

- 1) Le propriétaire de la Plateforme <http://www.blogavocat.fr/> et le fournisseur technique du Service est :

- **Le Conseil National des Barreaux (CNB)**  
Siège social : 22, rue de Londres, 75009 Paris  
Représentant légal : Président Pascal Eydoux  
Numéro SIRET : 391 576 964 00046  
Contact : ticketblog@cnb.avocat.fr

La Plateforme a fait l'objet d'une déclaration CNIL sous le numéro : 1790375

- 2) La Plateforme <http://www.blogavocat.fr/> et les Blogs sont hébergés sur des serveurs situés en France par :

- **La Société IMAGES CREATION**  
SARL au capital de 76 224,51 euros  
Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro : 402 170 773  
Siège social : 1, rue Alessandro Volta, Espace performance - 44481 Carquefou Cedex  
Représentant légal : Thomas Georgelin  
Numéro SIRET : 402 170 773 00020  
TVA : FR 44 402 170 773  
Contact : [info@imagescreations.fr](mailto:info@imagescreations.fr)

- 3) Les Blogs publiés sur la Plateforme sont édités par leurs auteurs Utilisateurs dont ils assument l'entière responsabilité. Ils doivent, en tant qu'éditeurs de leur Blogs, notamment respecter les obligations de publication des mentions légales qui leur incombent au titre de l'article 6 de la Loi dans la Confiance dans l'Economie Numérique n°2004-575 du 21 juin 2004 (loi dite « LCEN »).

#### **Article n°4. Description du Service**

Le CNB propose à l'Utilisateur la mise à disposition gratuite de sa Plateforme technique pour lui permettre de créer en ligne et de diffuser son Blog accessible via (notamment) une URL se présentant sous la forme suivante : <http://www.blogavocat.fr/space/prenom.nom> (de l'Utilisateur).

Tout Blog hébergé sur la Plateforme est créé, édité, et exploité sous la responsabilité unique et aux risques et périls de l'Utilisateur qui en est l'auteur.

L'Utilisateur gère et administre seul son Blog via son espace personnel auquel il a accès par ses Identifiants (nom d'Utilisateur et mot de passe associé) personnels et confidentiels.

L'Utilisateur assume l'entière responsabilité éditoriale de son Blog dont le CNB n'exerce aucun droit de regard ni de modération *a priori* et tient par conséquent le CNB indemne de tous préjudices ou conséquences de toutes natures causés du fait de son Blog et ses Billets.

Les Billets n'engagent en aucun cas l'opinion ou un quelconque avis ou parti pris du CNB intellectuellement neutre dans le cadre du Service.

#### **Article n°5. Accès et administration d'un Blog**

L'administration du Blog créé et édité par un Utilisateur est accessible via l'adresse [www.blogavocat.fr](http://www.blogavocat.fr) au moyen de ses Identifiants.

Sitôt après l'inscription en ligne pour la création d'un Blog, l'Utilisateur s'engage strictement à fournir des informations véridiques, exactes, à jour et complètes sur lui-même dans l'espace personnel de son Blog prévu à cet effet.

Le CNB étant tenu à une obligation de secret professionnel, les données de l'Utilisateur qu'il recueille pour les besoins du Service ne pourront être transmises à tout tiers que sur réquisition judiciaire.

L'Utilisateur s'engage à tenir à jour sans délai les données qu'il a communiquées lors de son inscription en ligne dès lors que tout ou partie de celles-ci ne seraient plus en adéquation avec sa situation réelle.

L'Utilisateur est informé que par nature, un blog est public et que tout tiers pourra consulter ce dernier et ces Billets.

## **Article n°6. Obligations de l'Utilisateur**

### **6.1. Obligation de sécurité et de vigilance constante**

L'Utilisateur fait son affaire personnelle, et demeure exclusivement responsable :

- de l'acquisition, de l'installation, de la connexion, de l'entretien, et plus généralement, de la garde de ses équipements matériels et logiciels qu'il utilise dans le cadre du Service (ses « Equipements »);
- de ses Identifiants, qu'il détient et conserve à ses risques et périls.

L'Utilisateur est pleinement averti du risque lié à la perte ou au vol de ses Identifiants, au piratage de ses Equipements ou à tout autre agissement frauduleux permettant une utilisation non autorisée de son espace personnel et de son Blog.

L'Utilisateur s'engage ainsi à ne jamais communiquer ses Identifiants ou les laisser accessibles à des tiers et ne pas laisser ses Equipements sans surveillance.

En outre, l'Utilisateur est seul responsable de la sécurité de ses Billets et tous contenus y afférent, à charge pour lui d'effectuer toute mesure de sauvegarde locale ou externalisée, par lui-même ou par un tiers, qui lui semblera nécessaire afin d'éviter des altérations ou pertes de ses données dont le CNB décline toute responsabilité comme étant hors périmètre du Service.

### **6.2. Responsabilité éditoriale du Blog et interdiction de diffuser certains Billets**

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation du Service, de son Blog et de tous les Billets qu'il y diffuse, le CNB étant un prestataire technique dans le cadre du Service. A ce titre, le CNB ne répondra en aucun cas de l'utilisation illicite ou malveillante du Service et l'Utilisateur s'oblige en conséquence à supporter les risques en découlant.

L'Utilisateur est informé qu'il est réputé « éditeur » de son Blog au sens de la LCEN, et s'engage à respecter toutes les obligations en découlant, notamment par la publication de mentions légales conformes aux prescriptions légales.

En outre, l'Utilisateur s'engage dans le cadre du Service, à respecter les règles suivantes :

- Ne procéder à aucune action qui constitue une violation des droits du CNB ou de tiers, en particulier de leurs droits de propriété intellectuelle notamment par le téléchargement illégal de logiciels, de musiques, de vidéos ou de publications de toutes œuvres de toutes natures et tous signes distinctifs dont il n'a pas reçu l'autorisation préalable et expresse de diffuser de la part du titulaire; Sans préjudice de ce qui précède, l'Utilisateur s'engage en la matière à respecter l'article « Propriété Intellectuelle » ci-dessous.
- Ne pas créer, écrire, transmettre ou communiquer tous Billets de quelque nature que ce soit illicites, et notamment outrageants, injurieux, diffamatoires, abusifs, violents, obscènes, pornographiques, ou comprenant une provocation à la discrimination ou à la haine fondée sur la race, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie ou une apologie des crimes contre l'humanité, constitutifs d'une atteinte à la dignité humaine, ou d'une activité illégale de jeux d'argent.
- Ne pas utiliser le Service et créer/diffuser un Blog sur la Plateforme qui serait contraire aux règles déontologiques de la profession d'Avocat, notamment par la violation du secret professionnel auquel il est tenu, ou aux principes de dignité, loyauté, discrétion et délicatesse.
- Ne pas créer/diffuser un Blog sur la Plateforme pour réaliser des actes de démarchages interdits.
- Ne pas créer/diffuser un Blog sur la Plateforme dont la thématique serait étrangère au monde du droit, à l'information ou à l'actualité juridique et judiciaire, et/ou qui ne concernerait pas directement ou indirectement la profession d'Avocat.

- Ne pas proposer à la vente ou à la location ses Billets qui ne peuvent être diffusés qu'à titre gratuit.

Chaque Utilisateur s'engage ainsi, de manière générale, à utiliser le Service dans le strict respect de la loi et des règles professionnelles françaises et des réglementations en vigueur.

Les Utilisateurs s'engagent à ne pas introduire, soit volontairement, soit même involontairement, de virus ou de fichier de quelque nature que ce soit perturbant le fonctionnement du Service.

L'Utilisateur est informé que le CNB peut, à condition qu'il ait préalablement reçu une notification en ce sens respectant le formalisme imposé par la LCEN, supprimer temporairement ou définitivement sans préavis un Blog qui violerait les présents engagements.

#### **Article n°7. Propriété Intellectuelle**

Le CNB est propriétaire de tous les éléments composant la Plateforme (y compris les chartes graphiques, marques, logos, noms de domaine etc.), à l'exception des Blogs et les Billets dont les Utilisateurs garantissent détenir les droits de propriété intellectuelle.

En effet, l'Utilisateur garantit que toutes les informations, données, fichiers, photographies etc. composant ses Billets soit lui appartiennent, soit sont libres de droit soit qu'il a reçu toutes les autorisations expresses nécessaires des titulaires préalablement à leur diffusion.

L'Utilisateur s'interdit en outre de diffuser des Billets sur son Blog incluant des adresses ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements en vigueur, et qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui soient contraires aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Aucun élément composant la Plateforme ne peut être copié, représenté reproduit, modifié, adapté, téléchargé, dénaturé, transmis ou distribué de quelque manière que ce soit, sous quelque support que ce soit, de façon partielle ou intégrale, sans l'autorisation écrite et préalable du CNB.

L'Utilisateur est informé que toute représentation totale ou partielle de la Plateforme quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse du CNB est ainsi strictement interdite et constituerait un acte de contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle que le CNB se réserve le droit de poursuivre.

Seule la copie à usage privé et interne de la Plateforme, pour les stricts besoins du Service, est autorisée. L'utilisateur s'interdit ainsi d'utiliser les outils mis à disposition par le CNB dans un but autre que la publication de son Blog (en particulier sans s'y limiter à une unique fin de stockage de contenus).

L'Utilisateur concède au CNB un droit d'utilisation de ses Blogs et Billets à des fins de fourniture du Service.

#### **Article n°8. Obligations du Visiteur**

Tout Visiteur qui publie un Commentaire sur un Blog hébergé sur Plateforme doit respecter les présentes Conditions Générales d'Utilisation comme tout Utilisateur, le CNB n'étant de la même façon que pour les Billets des Blogs, en aucun cas responsable de ce fait.

Le Commentaire est en effet un Billet dont la nature, le contenu et les caractéristiques doivent respecter les mêmes exigences que tout Billet au sens des présentes.

#### **Article n°9. Responsabilité du CNB**

**Du fait des Blogs et Billets.** Sous réserve des limites et conditions posées par les présentes Conditions Générales d'Utilisation, la Plateforme est un espace de libre-expression, au sein duquel le CNB, en tant que simple prestataire technique, n'exerce aucun contrôle ni modération.

Le CNB décline en effet toute responsabilité du fait des Blogs et Billets (Commentaires ou autres) publiés sur la Plateforme sur lesquels il n'exerce aucun contrôle ni n'est tenu à aucune obligation de surveillance, et dont la responsabilité éditoriale incombe exclusivement à l'Utilisateur.

Cependant, le CNB se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès ou l'utilisation du Service à l'Utilisateur qui ne respecterait pas les présentes ou dont le comportement constituerait un acte manifestement et objectivement illicite, à condition toutefois que le CNB en ait été préalablement informé, de façon justifiée et selon le formalisme requis pour cette notification par l'article 6 de la LCEN.

Un tiers, un Utilisateur ou un Visiteur qui souhaiterait ainsi mettre fin à ce qu'il considère comme un préjudice du fait d'un Billet doit :

- D'abord et avant toute démarche, prendre impérativement contact avec l'Utilisateur auteur du Blog litigieux, au contact renseigné par ce dernier dans ses mentions légales,
- S'il n'arrive pas à le contacter ou que l'auteur Utilisateur du Blog litigieux refuse de retirer le Billet illicite soit spontanément, soit malgré une décision de justice l'enjoignant à le faire, il devra justifier auprès du CNB de cette impossibilité en lui fournissant la copie de la correspondance adressée à l'auteur du Blog ainsi que toutes les informations utiles prescrites par l'article 6.I.5 de la LCEN pour permettre au CNB de faire droit à sa demande de suppression, le cas échéant.

En tout état de cause, le CNB se réserve le droit de refuser de donner suite à une notification abusive, c'est à dire une notification qui n'aurait pas été portée au préalable à la connaissance de l'Utilisateur du Blog, ou une notification portant sur un Billet qui ne serait pas manifestement illicite.

Dans certains cas, l'Utilisateur pourra toujours accéder malgré la suspension de son Blog à l'administration de ce dernier pour retirer le Billet illicite.

La suppression du Blog par son auteur ou par le CNB n'entraînera pas la suppression de l'URL du Blog, pour des raisons administratives. Les données collectées ou les Commentaires ne seront supprimés par le CNB qu'à l'issue de leur durée légale de conservation.

**Du fait de l'indisponibilité ou des perturbations du Service.** Le CNB fournit le Service à titre gratuit, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Le CNB ne saurait être tenu responsable des dommages de toute nature, directs ou indirects, matériels ou immatériels incluant notamment mais non limitativement tout gain manqué, perte de chance, perte d'exploitation, perte de programme, perte de données, toute détérioration ou virus qui pourraient affecter les Equipements de l'Utilisateur ou tout autre bien, des problèmes techniques ou autres rendant l'accès au Service difficile, aléatoire, voire impossible et ce, quelles qu'en soient la cause et l'origine.

La responsabilité du CNB ne pourra pas être recherchée en cas de force majeure ou pour tout autre événement indépendant de sa volonté empêchant l'utilisation de la Plateforme.

#### **Article n°10. Force Majeure**

Ni le CNB ni l'Utilisateur ne sera responsable d'un quelconque dommage directement lié à un cas de force majeure tel que retenu par la jurisprudence française (y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les coupures d'électricité ou de réseaux de télécommunications) que la partie défaillante notifiera à l'autre partie sans délai et fera tout son possible de limiter.

#### **Article n°11. Modifications du Service**

Le CNB se réserve le droit de modifier unilatéralement, à tout moment, tout ou partie du Service notamment en cas d'évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouveaux services.

Le CNB pourra par exemple, modifier les visuels, chartes graphique et autres éléments de la Plateforme et la page d'administration des Utilisateurs à sa seule convenance.

L'Utilisateur se doit de vérifier régulièrement les présentes Conditions Générales d'Utilisations et s'engage à arrêter immédiatement toute utilisation du Service en cas de désapprobation de celles-ci, l'Utilisateur étant tenu d'accepter

les présentes Conditions Générales d'Utilisation sans réserve dès le premier jour de l'utilisation du Service. Dans ce cas, l'Utilisateur devra immédiatement supprimer son Blog dans son intégralité.

## **Article n°12. Données Personnelles**

### **12.1. Dispositions générales**

Le CNB est amené à collecter et traiter les données personnelles des Utilisateurs uniquement pour les besoins de la fourniture du Service, notamment au moment de l'inscription des Utilisateurs qui souhaitent éditer/diffuser un Blog sur la Plateforme.

Ces données seront susceptibles d'être communiquées à des tiers hébergeant la Plateforme ou intervenant dans son contenu ou sa gestion uniquement, à l'exclusion de tous autres tiers non habilités à cet effet.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le CNB se réserve le droit de transmettre les données personnelles concernant les Utilisateurs soit pour respecter une obligation légale, soit en application d'une décision judiciaire, administrative, ou d'une autorité administrative indépendante (comme par exemple la CNIL).

### **12.2. Droit d'accès, de rectification et d'opposition**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les Utilisateurs disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent.

Les Utilisateurs peuvent exercer ce droit par l'envoi :

- soit d'un courriel à l'adresse suivante : [ticketblog@cnb.avocat.fr](mailto:ticketblog@cnb.avocat.fr)
- soit d'un courrier par voie postale à l'adresse suivante : CNB, Service Communication, 22 rue de Londres, 75009 Paris

L'accès, la modification ou la suppression interviendront dans les meilleurs délais à compter de la réception de la demande.

En outre, conformément aux dispositions de la loi précitée, les Utilisateurs ont le droit de :

- s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que certaines données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement ;
- s'opposer, sans frais, à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le CNB, ses partenaires commerciaux ou tout responsable d'un traitement ultérieur ;
- d'interroger le responsable du traitement, en l'occurrence le CNB, en vue d'obtenir (i) la confirmation que des données à caractère personnel le concernant font ou ne font pas l'objet d'un fichier, (ii) des informations relatives aux finalités du fichier, aux catégories de données personnelles collectées et aux destinataires auxquels les données sont communiquées, (iii) la communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel le concernant ainsi que toute information disponible quant à l'origine de celle-ci.
- exiger, au titre du droit de rectification, du gestionnaire du fichier que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mis à jour ou effacées les données à caractère personnel les concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

A la clôture du Blog et à toutes fins de preuve, des données concernant l'Utilisateur peuvent être conservées et archivées confidentiellement par le CNB, selon les lois en vigueur.

Afin d'améliorer la qualité de son service et de mieux répondre aux attentes de ses Utilisateurs, le CNB pourra être amené à collecter des données nominatives sur l'Utilisateur, notamment par l'utilisation de marqueurs (« cookies ») conformément à la section suivante.

#### **Article n°13. Collecte d'Informations Statistiques de Navigation (« Cookies »)**

Le CNB attire l'attention des Utilisateurs sur le fait que certaines informations ne correspondant ni à des données personnelles ni à des données permettant de les identifier peuvent être enregistrées par ses serveurs (navigateur utilisé, adresse IP, ...).

Des cookies sont en effet susceptibles de s'installer automatiquement sur les logiciels de navigation des Utilisateurs de la Plateforme.

Les cookies sont des petits fichiers d'informations qui enregistrent des données relatives à la navigation des Utilisateurs (pages consultées, date et heure de consultation...) aux fins de faciliter l'accès à la Plateforme notamment, et auxquelles le CNB peut avoir accès.

La plupart des navigateurs web acceptent des cookies par défaut, mais permettent aux internautes de refuser les cookies en changeant les préférences de leur navigateur.

Toutefois, les Utilisateurs reconnaissent et acceptent que, s'il a configuré son navigateur pour refuser les cookies, certains aspects du site risquent de ne pas fonctionner normalement.

Pour plus d'informations sur le sujet, les Utilisateurs sont invités à visiter le site de la CNIL.

#### **Article n°14. Loi et langue et applicables au Contrat – Tribunaux compétents**

Le présent Contrat est conclu en langue française, qui est la langue choisie et utilisée par les deux parties dans leurs relations contractuelles.

Le Contrat est soumis au droit français.

**LORSQUE L'UTILISATEUR N'EST PAS UN « CONSOMMATEUR » TEL QUE DEFINI PAR LA LOI EN VIGUEUR, IL EST EXPRESSEMENT FAIT ATTRIBUTION DE COMPETENCE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS, POUR TOUTE CONTESTATION RELATIVE AU PRESENT CONTRAT.**



Conseil National des Barreaux  
22, rue de Londres – 75009 PARIS

Support technique uniquement par mail à : [ticketblog@cnb.avocat.fr](mailto:ticketblog@cnb.avocat.fr)